



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MAISON ALEGRIA – Modification(s) de société

Référence : L030803

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 25 avril 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

MAISON ALEGRIA Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 5 Impasse de la Marine – 35400 SAINT MALO 801333097 RCS SAINT MALO Modifications statutaires Aux termes d'une décision en date du 31/03/2025, l'Associée Unique a décidé : – de remplacer la dénomination sociale « VILLA SAINT RAPHAËL » par « MAISON ALEGRIA » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. – de modifier l'objet social comme suit : accompagnement de porteurs de projets dans le domaine de la création d'hébergements touristiques et autres activités touristiques ; réalisation de prestations de conseil aux entreprises, notamment concernant les affaires, la direction et la gestion d'entreprises ; coaching destiné aux particuliers porteurs de projets d'hébergements touristiques en présentiel ou en distanciel ; création de sites internet et l'aide à la création de sites internet ; conciergerie, gestion locative sans carte G et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. – de transférer le siège social du 19 rue des Fours à Chaux – 35400 SAINT MALO au 5 Impasse de la Marine – 35400 SAINT MALO et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. L'ensemble de ces changements prenant effet à compter du 01/04/2025, Pour avis, la gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)